



Bruges

.....

Plan de mobilité employeur – ville de Bruges

.....

2021-2025

> Qu'est ce qu'un plan de mobilité employeur ?

.....

Le plan de mobilité employeur vise à aider le personnel à exprimer ce dont il a besoin pour changer de pratique vers des modes de déplacements durables. Ce dispositif aide les entreprises et **les collectivités publiques à améliorer la mobilité quotidienne** de leurs personnels notamment en accompagnement du dialogue social.



Aménagements modes actifs, avenue de l'Europe, Bruges

> Les bénéfices pour les agents et la collectivité

.....

La mise en place du plan de mobilité employeur de la ville de bruges est une démarche transversale impliquant toutes les strates de l'administration, du pilotage à la mise en œuvre des actions, **élus et agents sont mobilisés ! Les bénéfices attendus sont d'ordres: environnementaux, sanitaires, économiques, sociaux.**

> Méthodologie et phasage

.....

1. Evaluation des déplacements domicile/travail et professionnels des agents à partir d'une enquête mise en ligne au second semestre 2021
 - taux de réponse: 31% des agents (contre 19% pour la première enquête en 2017 soit une croissance de +72%!)
- 2. Analyse des résultats, diagnostic (phase actuelle restitution)**
3. Réalisation d'un plan d'actions concerté (second semestre 2022)
4. Déploiement du plan d'actions et bilan (2023-2025)

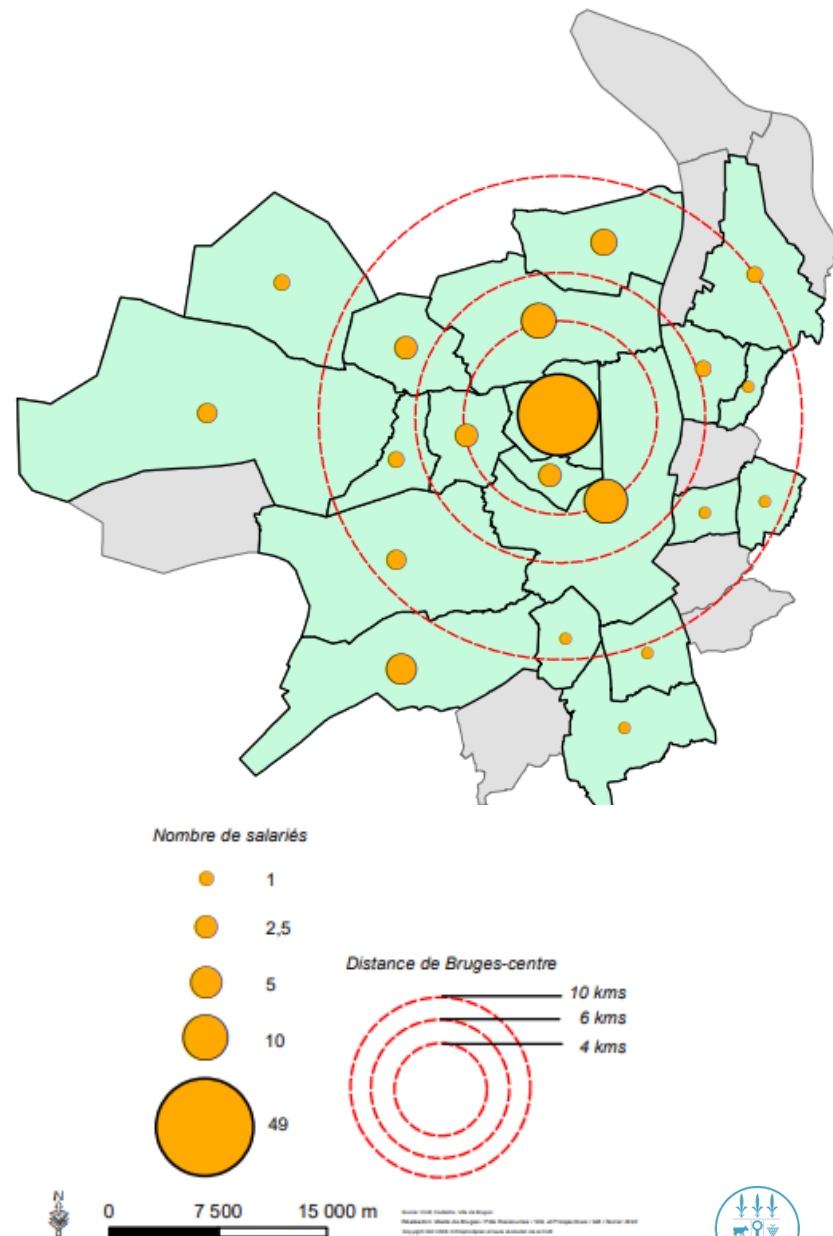
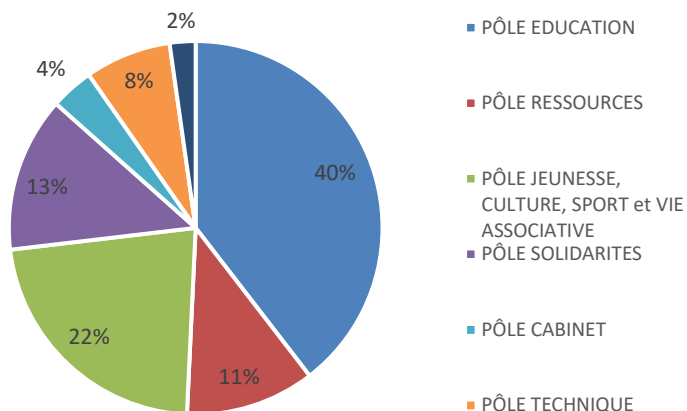


Voie verte entre Bruges et Bordeaux

> Portrait du panel de répondants

- ✓ 134 agents ont répondu à l'enquête.
- ✓ Le pôle éducation mobilisé sur le sujet des déplacements!
- ✓ Une pyramide des âges majoritairement à plus de 36 ans.
- ✓ 36,5% des répondants sont Brugeais, et 60 % du panel vit à Bruges ou dans une commune frontalière (Bordeaux, Bassens, Blanquefort, Le Bouscat, Eysines): proximité des agents avec leurs lieux de travail !

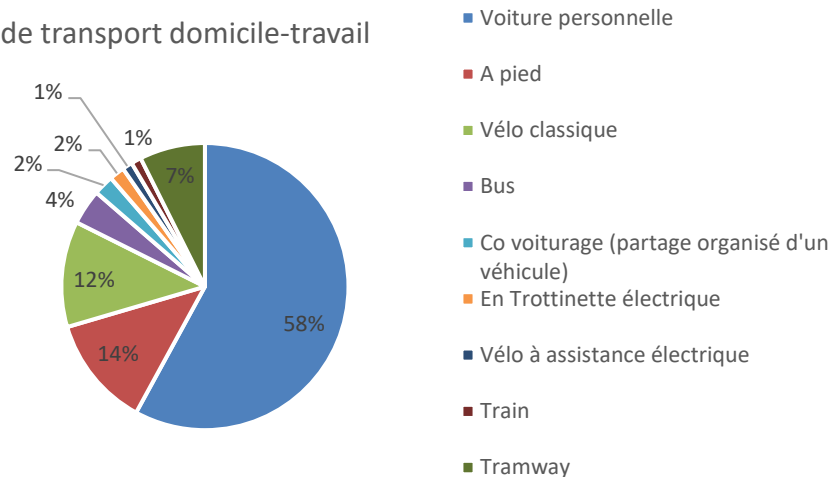
Pôles de rattachement



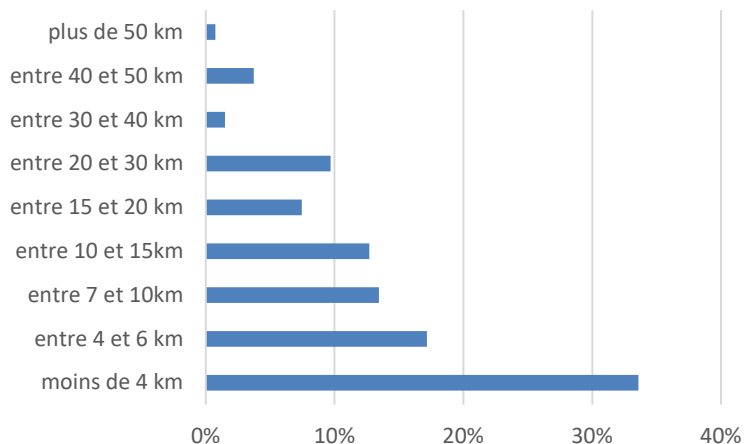
> Vos déplacements domicile / travail

- ✓ **58% des répondants utilisent leur voiture (inférieur à la moyenne des Brugeais).**
- ✓ **Seulement 1% des répondants utilisent le train malgré une gare TER proche du centre.**
- ✓ **28% du panel a recours à un mode actif (mais seulement 1% utilise un vélo à assistance électrique).**
- ✓ **50% du panel réalise un trajet de moins de 20 minutes (51% du panel vit à moins de 6 kms de son lieu de travail !)**

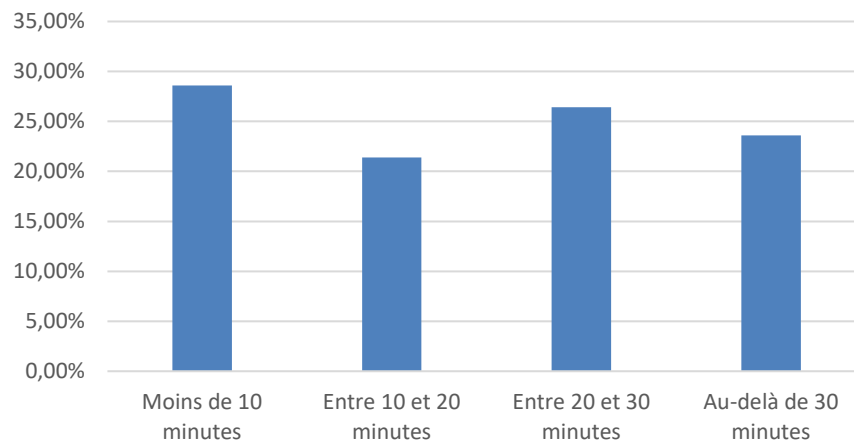
Moyen de transport domicile-travail



Distances domicile / travail



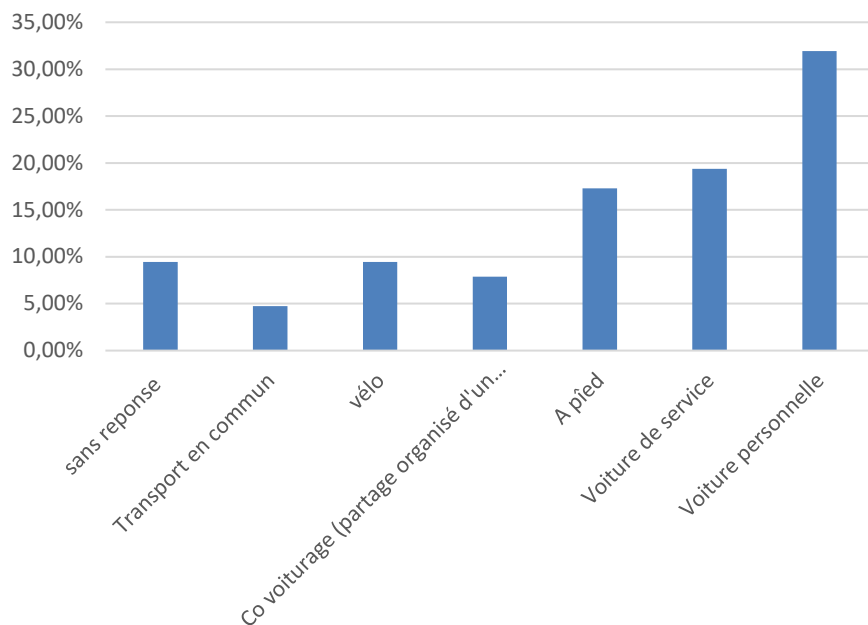
Temps de trajet moyen domicile-travail (aller simple)



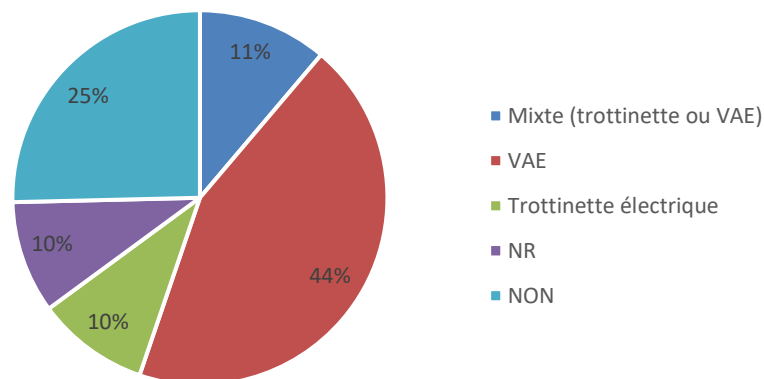
> Déplacements professionnels

- ✓ **63 % du panel effectue des déplacements professionnels réguliers.**
- ✓ **La voiture représente 51% des déplacements (autosolistes), dont 32% utilisent la voiture personnelle.**
- ✓ **La marche représentent plus de 17% des déplacements professionnels, cela souligne le fait que beaucoup d'équipements municipaux sont proches les uns des autres.**
- ✓ **79% du panel déclare souhaiter se déplacer en VAE ou trottinette dans le cadre de leurs déplacements professionnels.**

Principal moyen de déplacement interprofessionnel



Souhaiteriez-vous vous déplacer aussi en ?



-> Vous souhaitez en savoir plus ?

Contactez Loïc NAULEAU, l.nauleau@mairie-bruges.fr

Chargé de mission aménagement et mobilité